La Pologne, un partenaire et allié insupportable ? ou incompris ?

La Pologne a acquis de son histoire tragique un sentiment national très fort que l'on peut percevoir notamment dans sa très riche culture ainsi qu'une sensibilité à fleur de peau pour tout ce qui concerne sa sécurité.

Dès la chute du communisme, elle a fait le choix non de se tourner désormais vers l'Occident mais de revenir dans un espace géopolitique auquel elle a toujours appartenu à l'exception des décennies d'après-guerre.

Les étincelles qui ont froissé les relations franco-polonaises avant l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne et l'OTAN sont la résultante de divers malentendus découlant de notre méconnaissance mutuelle.

Après quelques hésitations quant à son positionnement la Pologne est devenue un des acteurs majeurs en Europe et dans l'OTAN.

Pour bien des Français, qu’ils soient responsables politiques ou de simples citoyens, la Pologne est un pays exaspérant, suppôt des Américains et, de surcroît, qui nous vole des emplois : personne n’a oublié le fameux plombier polonais de 2005 (Diapo 1 🡪fin) et tout le monde croise régulièrement sur les routes des semi-remorques immatriculés en Pologne.

La Pologne, bien entendu, ce n’est pas que cela et je dirais même que ce n’est pas cela.

Je voudrais aujourd’hui vous apporter un éclairage sur ce pays que je connais bien, non pour vous convaincre que la Pologne est LE pays par excellence avec lequel nous devons avoir de bonnes relations mais pour vous aider à mieux comprendre les raisons qui lui donnent cette image de partenaire et allié difficile voire insupportable. En fait, elle est tout simplement incomprise. (Diapo 2)

Entendons-nous bien, même si mon propos pourra paraître très polonophile, je conserve tout mon sens critique et n’hésite pas à dire à mes amis polonais ce que je pense de leur pays. Mon expérience d’une vingtaine d’années dans les relations internationales au cours desquelles j’ai effectué deux séjours de 3 ans à Varsovie et aussi eu la chance de passer 3 autres années à Rome m’a appris que, pour convaincre un partenaire, il faut utiliser des arguments qu’il comprend. Rien ne sert d’avancer les meilleurs arguments du monde s’ils ne correspondent pas à la culture du pays, vous ne serez pas entendu.

Je souhaite donc vous livrer aujourd’hui quelques clefs de compréhension de la Pologne, ce pays situé à l’autre extrémité de l’Union européenne et frontière de l’OTAN avec une zone aujourd’hui bien troublée.

Sans faire un cours magistral, dont je serais bien d’ailleurs incapable, j’insisterai dans une première partie sur l’histoire de la Pologne et sa culture qui constituent le ciment – je dirais même le béton – de la nation polonaise.

Je vous parlerai ensuite du processus d’entrée de la Pologne dans l’OTAN puis l’Union européenne avant de vous brosser rapidement un portrait de la défense polonaise.

Enfin, si vous le souhaitez, je me livrerai bien volontiers à vos questions. (fin diapo 2)

1. Histoire et culture de la Pologne

On ne peut pas parler d’histoire en omettant un petit rappel géographique (Diapo 3)

Pays plat, pic Rysy 2499 m.

Invasions de tous les points cardinaux notamment grande plaine du nord de l’Europe. (fin diapo 3)

(Diapo 4) Baptême de la Pologne en 966, Mieszko Ier

Du temps de l’Union polono-lituanienne (qui durera jusqu’en 1795) va de la Baltique à la mer Noire.

Monarchie dynastique puis élective : Henri de Valois élu roi de Pologne en février 1574, s’enfuit le 18 juin de la même année déguisé en femme pour devenir Henri III roi de France (cf. l’horloge de la tour de l’Horloge à la Conciergerie à Paris)

(Fin diapo 4)

(Diapo 5) En 1772, 1793 et 1795, la Pologne est partagée entre ses trois voisins : la Russie, la Prusse et l’Autriche. Ces partages ont été rendus possible notamment à cause de la difficulté à diriger le pays : *liberum veto* (Proverbe : quand deux Polonais discutent, ils sont de trois avis différents)

3 mai 1791 : Constitution (la 2ème au monde après les Etats-Unis)

1795 : la Pologne disparaît pour 123 ans.

Le sultan turc, lorsqu’il recevait les ambassadeurs demandait toujours des nouvelles du polonais et l’on répondait qu’il avait eu un empêchement. La Pologne, qui a des amitiés tenaces, en a toujours su gré à la Turquie.

(Fin diapo 5)

(Diapo 6) Doctrine Wilson. Evènement important dans les relations polono-américaines.

(Fin diapo 6)

(diapo 7) La reconstruction de la Pologne après 1918 ne s’est pas faite sans difficultés. En guerre successivement avec tous ses voisins. Il en reste des traces notamment avec la Lituanie.

Miracle de la Vistule 15 août 1920. Mission militaire française : général Weygand, capitaine de Gaulle.

(Fin diapo 7)

(diapo 8) La Pologne de l’entre-deux-guerres. Cette diapo illustre les différents conflits et processus qui ont conduit à l’établissement des frontières que voici.

(Fin diapo 8)

(diapo 9)

(fin diapo 9)

(diapo 10) La Pologne de nouveau coupée en deux. Le coup de poignard dans le dos (attaque soviétique le 17 septembre 1939 suite au pacte Ribbentrop-Molotoff)

Massacre de Katyń

France n’intervient pas à Gdańsk (Dantzig). Anecdote Kwaśniewski. La Pologne a une lecture passéiste de l’Histoire et je lui reproche de ne pas savoir en tirer des leçons.

Autre exemple : corridor pour l’enclave de Kaliningrad (dont certains Polonais craignent que le projet ressorte aujourd’hui et soit un prétexte de guerre « hybride » pour Poutine). Rencontre Chirac-Poutine à Sotchi ; réactions de mes camarades. Tout récemment, la presse polonaise rendait compte des propos de M. Cameron qui indiquait que la Grande Bretagne allait envoyer des instructeurs en Ukraine mais ce qui était surtout mis en avant, c’est qu’il avait dénoncé les propos de Chamberlain après les accords de Munich en 1938.

(Fin diapo 10)

(diapo 11) Adam Mickiewicz, le plus célèbre des auteurs polonais (qui le connaît ?)

Auteur notamment de Pan Tadeusz (Messire Thadée) publié en 1834 à Paris et célèbre en Pologne à partir de 1863. Epopée napoléonienne (Bonaparte est cité dans l’hymne national polonais, la mazurka de Dąbrowski : Bonaparte nous a montré de quelle manière nous devons vaincre)

Pan Tadeusz, les fables de La Fontaine polonaises en patriotique

« Lituanie ô ma patrie, tu es comme la santé

Seul celui qui t’a perdue sait combien il faut t’apprécier.

Aujourd’hui je vois et je décris ta beauté dans toute sa splendeur

Car tu me manques ».

Anecdote : pan Tadeusz au Danemark.

Nombreux cantiques aux relents patriotiques.

Tableau de Matejko « La bataille de Vienne » dans les musées du Vatican, où Jean III Sobieski battit les Turcs et sauva l’Europe de cette invasion.

(Fin diapo 11)

2. L’entrée de la Pologne dans l’OTAN et l’Union européenne

(diapo 12)

Il est impossible de ne pas ouvrir ce chapitre sans rappeler les deux figures polonaises dominantes de cette période et de celle qui l’a immédiatement précédée, à savoir Lech Wałęsa et Jean-Paul II.

Sans l’un et l’autre, sans Gorbatchev non plus, le processus de sortie du communisme ne se serait pas déroulé comme l’Histoire le retiendra.

En pratique, le début de la fin s’est déroulé en Pologne lors de la fameuse « Table ronde », de février à avril 1989 puis lors des élections de juin qui virent l’opposition remporter la totalité des sièges de députés non réservés à la coalition au pouvoir (35 %) et 99 sièges sur 100 au Sénat nouvellement créé.

Quand je suis arrivé à Varsovie début août 1989 pour y suivre des cours de polonais à l’Université, le dernier Premier ministre communiste, le général Czesław Kiszczak essayait de former son gouvernement. A la fin de mon stage, le pouvoir avait changé de mains et c’était alors Tadeusz Mazowiecki qui formait le sien.

(Fin diapo 12)

(diapo 13)

Tout ne fut cependant pas si simple pour la Pologne située aux confins de ce que l’on appelait encore l’Europe occidentale, désormais entourée de 7 pays souverains au lieu de 2.

(fin diapo 13)

(diapo 14)

La chute du communisme, en 1989, s’est traduite en Pologne par la nomination de Tadeusz Mazowiecki comme premier Premier ministre issu de l’opposition.

Très proche initialement de Lech Wałęsa, il a conduit la première étape de la République désormais plus populaire de Pologne.

Evidemment la tâche était immense avec, en particulier, une inflation qui atteint cette année-là plus de 1000% !

Je passe sur les détails de la politique conduite par Mazowiecki mais voudrais souligner qu’il a fait le choix de conduire cette transition d’un système à un autre avec le souci de ne pas briser le pays. Ainsi, et cela lui a été reproché par la suite, il n’a pas voulu organiser de purge dans tous les rouages de l’Etat et en chasser les anciens communistes.

(fin diapo 14)

(diapo 15)

Ce n’est qu’en 1997 qu’une loi dite de « lustration » obligea les parlementaires et fonctionnaires à déclarer s’ils avaient travaillé avec les services de renseignement (la police politique) de l’ancien régime.

Anecdote : Wałęsa dénoncé comme l’agent « Bolek » dans une encyclopédie consacrée à « Solidarité ». Utilisation à des fins politiques de dossiers existant du fait même que quelqu’un avait été en contact avec la police politique (ce qui, bien sûr, a été le cas de Walęsa).

Au plan interne, la stabilité politique a été longue à s’établir : on a vu 5 Premiers ministres et 3 élections parlementaires se succéder de 1989 à 1994. La Constitution alors en vigueur définissait mal les limites des compétences des uns et des autres. Tout le monde s’est lancé dans la politique : on a vu apparaître en 1990 un « Parti polonais des amis de la bière » qui obtint près de 4% des voix aux élections parlementaires de 1991 et eut 16 députés à la Diète !

L’adoption d’une « Petite Constitution » en 1992 permit de clarifier les rapports entre les deux branches de l’exécutif et le Parlement et d’éloigner le risque d’une grave crise constitutionnelle ; elle eut pour conséquence que les partis ayant obtenu moins de 5% des voix aux élections parlementaires ne pouvaient plus avoir d’élus.

Au plan international, la Pologne craignait par dessus tout de devenir une sorte de *no man’s land* entre l’Est et l’Ouest ainsi que le déclarait le Ministre des affaires étrangères Krzysztof Skubiszewski devant la Diète le 14 février 1991 : « Nous ne pouvons devenir ni une zone grise, ni une zone tampon, ni une zone neutre. Toute région qui se trouverait dans une telle situation deviendrait un enjeu entre des Etats plus puissants ». Les craintes de la Pologne ne se limitaient cependant pas au seul domaine de la sécurité mais concernaient aussi le risque de marginalisation économique.

Il convenait donc pour elle d’adhérer rapidement aux institutions occidentales, ce qui apparaissait presque aux gouvernants polonais comme une panacée.

Tout ne fut cependant pas si simple, à commencer par la réunification de l’Allemagne, qui a surpris la France, ne l’oublions pas, mais surtout fait très peur à la Pologne, Histoire oblige. (Anecdote sur les chasseurs allemands de Chassorbis, sur l’impossibilité d’acquérir des terres et sur les plaques rouges sur les bâtiments officiels en Poméranie).

Elle souhaitait être associée aux négociations « 2+4 » à ce sujet, ce qui ne lui fut pas accordé. Elle craignait des réactions de l’importante minorité allemande de Silésie et, surtout, le tracé de la frontière Oder-Neisse n’avait pas encore été reconnu officiellement par l’Allemagne (la RDA ne l’avait pas fait).

Cependant, la Pologne comprit vite que l’Allemagne allait devenir son principal allié dans sa route vers l’Union européenne mais, désireuse de ne pas se trouver seule à seule avec elle, Varsovie fut très satisfaite de la création du « Triangle de Weimar » en 1991, à l’initiative du Ministre allemand des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher.

Régionalement, la Pologne créa avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie un forum, appelé le groupe de Visegrad. Il était et demeure destiné à harmoniser les positions respectives des trois pays et à faciliter la conclusion des accords d’association avec les Douze.

A la même période le voyage de Boris Eltsine à Varsovie en août 1993, au cours duquel il soutint l’idée de l’adhésion des pays d’Europe centrale à l’OTAN avant de revenir sur sa position et de proposer l’établissement d’une sorte de « protectorat » dont la Russie et l’Occident seraient partie prenante.

Anecdote : ivresse d’Eltsine dans son avion.

En réalité, la Pologne manquait d’atouts forts pour persuader les Occidentaux de l’admettre au sein de l’OTAN et de l’Union européenne. (A la même époque, le conflit yougoslave et les turbulences dans les anciennes républiques soviétiques du Caucase captaient bien davantage les attentions, d’autant plus que la transition se déroulait relativement harmonieusement en Pologne).

Au plan économique, la Pologne avait encore besoin de l’aide occidentale et ne pouvait être considérée comme un partenaire commercial intéressant.

Simultanément, les positions contradictoires des Occidentaux eux-mêmes ne facilitèrent pas la tâche : quand le Ministre allemand de la défense encourageait Varsovie à demander son adhésion à l’OTAN, son collègue des affaires étrangères disait presque au même moment le contraire ; quand Londres se prononçait pour un élargissement rapide de l’Union européenne (on croit rêver !) Paris indiquait au contraire qu’il fallait d’abord approfondir la construction européenne. Même les Etats-Unis sous Bill Clinton n’étaient alors pas très chauds pour accueillir de nouveaux membres dans l’OTAN et le projet de « Partenariat pour la paix » qu’ils avaient alors lancé fut même considéré par Andrzej Olechowski, le Ministre des affaires étrangères, comme un « nouveau Yalta » !

Dans ce contexte on a même pu noter que Lech Walęsa avait proposé la création d’une OTAN-bis en Europe centrale, idée qui, il est vrai, n’a pas fait beaucoup de bruit.

Ainsi, peu à peu, la Pologne s’est-elle tout de même rapprochée des deux institutions auxquelles elle voulait adhérer.

Anecdote : Wałęsa : « Vous avez plus besoin de nous que nous de vous ! »

Mais, dans son esprit, ce fut du moins confirmé par Leszek Miller, le Premier ministre d’octobre 2001 à mai 2004, les deux institutions ont des buts très différents et nettement séparés : à l’OTAN (c’est à dire aux Américains) la sécurité et à l’Union européenne le développement économique. Un article qu’il avait écrit dans Trybuna quelque temps avant le sommet de Copenhague qui admit 10 nouveaux membres au sein de l’UE, indiquait sur deux pages quels étaient ses objectifs : sur l’une il parlait de la sécurité de la Pologne qui ne pouvait être assurée que par l’OTAN et sur l’autre du développement économique du pays qui ne pouvait être que du ressort de l’Union européenne. La présentation de cet article était vraiment à la fois symptomatique de ce que l’on pensait alors à Varsovie et caricatural… comme les Polonais ont fini par le comprendre et bien le comprendre, avec parfois quelques déconvenues qui les y ont aidés.

L’engouement pro-américain de la Pologne :

* Les USA sont un rêve pour tous et la diaspora polonaise y est très nombreuse (Chicago 2ème ville polonaise du monde dit-on)
* L’aide apportée par les USA (les familles) pendant le communisme a été très importante (rappel prix en 1989)
* Les Polonais considèrent (ont-ils tort ?) que seuls les Etats-Unis disposent de la puissance nécessaire pour les défendre en cas de menace russe (considérée comme bien réelle surtout depuis les événements de Géorgie et d’Ukraine)
* Et, toujours dans l’Histoire, ils n’ont pas oublié le 13ème point de la doctrine Wilson déjà citée.

(fin diapo 15)

(diapo 16)

La route de la Pologne vers l’Union européenne

Dès 1988, c’est à dire avant la chute du communisme en Pologne, furent établies des relations diplomatiques avec les Communautés européennes. En juillet 1989, elle ouvrit une représentation diplomatique à Bruxelles et un accord avec la CEE fut signé le 19 septembre 1989.

En mai 1990, la Pologne demanda officiellement l’ouverture des négociations d’adhésion. Quatre ans plus tard elle demanda officiellement à adhérer à l’Union européenne et les négociations d’adhésion débutèrent le 31 mars 1998.

C’est lors du sommet de Copenhague les 12 et 13 décembre 2002 (anniversaire de l’état de siège décrété le 13 décembre 1981 par le général Jaruzelski), où les négociateurs polonais conduits par Leszek Miller discutèrent âprement à tel point qu’à l’ambassade on se demandait à tout moment comment cela allait se terminer qu’elles prirent fin.

La Pologne fut admise dans l’Union européenne le 1er mai 2004, plus tard qu’on ne l’avait initialement envisagé.

Aujourd’hui la Pologne a doublé son PIB dans les 10 dernières années. Son économie est florissante et elle peut se flatter d’avoir eu un taux de croissance de 3,3% en 2014. Le taux de chômage a très nettement diminué ; le salaire moyen est passé de 500 à plus 1000 € en 10 ans et le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a diminué de 7 millions sur une population d’un peu plus de 38 millions.

Certes il reste encore bien du chemin à parcourir mais il suffit d’aller faire un tour en Pologne pour voir les progrès accomplis en quelques années : l’agriculture a été le principal bénéficiaire de l’entrée dans l’UE. Les efforts à venir vont porter sur les infrastructures routières et ferroviaires, toujours en grand retard. Une grande crainte provient cependant de la forte émigration notée depuis 2004 : 2 millions de jeunes Polonais diplômés ont quitté le pays (alors qu’un million de Polonais seulement étaient partis pour des raisons économiques entre 1990 et 2008)

Frictions franco-polonaises :

* F 16,
* Lettre des Huit (Anecdote Triangle de Weimar avec MAM à Varsovie)
* Kwaśniewski à l’Elysée en 2003
* missiles en Irak

(fin diapo 16)

(diapo 17)

La Pologne rejoint l’OTAN

Ainsi, c’est d’abord l’Alliance atlantique qui a ouvert ses portes à la Pologne dès le 12 mars 1999, au terme d’un processus plus court que pour l’UE. Et pourtant, à Varsovie, on s’attendait à ce que ce soit plus difficile.

En effet, alors que les Polonais mettent toujours en avant l’article 5 du traité transatlantique (spécialement à la lumière de ce qui se passe en Ukraine) et soulignent que l’OTAN a pour premier but de défendre ses membres, on était bien conscient à Varsovie que la Pologne serait d’abord et avant tout un consommateur de sécurité et non un fournisseur. Cela aurait pu être un frein.

Pour en arriver là, il a fallu changer bien des choses.

D’abord instaurer un contrôle démocratique des armées. Le premier ministre de la défense nationale non militaire fut l’amiral (en 2ème section) Kołodziejczyk, ancien commandant de la marine de guerre. Vous n’imaginez pas le scandale que ce fut parmi les officiers de se voir dirigés par un civil. Sans parler non plus de la nomination d’une femme dont j’ai oublié le nom comme vice-ministre de la défense nationale.

A plus petit niveau, dans le cours que je suivais à l’Académie de la défense nationale, qui était alors l’équivalent du CHEM, se trouvait avec moi une journaliste polonaise ! Elle a su se faire des amis, mais elle a toujours de nombreux ennemis parmi nos camarades de promotion. Et l’année suivante, ce fut l’évêque aux armées qui suivit ce stage et fut promu général dans la foulée ! Re-scandale.

Lors de ce même stage, je garde un souvenir « ému » des exercices que nous jouions alors, où chacun occupait invariablement le même poste à chaque fois, le doyen du groupe étant toujours le commandant et où une part importante de la note provenait de l’appréciation portée sur la préparation de la carte d’état-major sur laquelle on passait un temps infini à bien ombrer les couleurs au buvard. Aucun document réglementaire pour nous aider, seulement des essais rédigés par les nombreux officiers de l’Académie qui, dans une grande majorité, avaient franchi tous les grades sans jamais changer de poste tout au long de leur carrière !

Que dire aussi de la fameuse expression « saoul comme un Polonais ». Quelle que soit son origine et son sens, je peux vous dire, pour l’avoir expérimenté, qu’on pouvait alors la prendre tout simplement au premier degré. Combien de bouteilles de vodka ai-je dû absorber lors de nos dégagements entre officiers !!! Je vous rassure, cela a changé du tout au tout. Et même si on lève toujours le coude assez facilement, c’est davantage à la bière ou en petites quantités.

Cela paraît anecdotique et l’est en effet. Mais c’est pour bien vous montrer qu’outre la véritable révolution que ce renversement d’alliance a été (peu d’officiers étaient des communistes convaincus mais ils étaient quasiment tous membres du parti ; imaginons que c’eût été le contraire !), il a fallu s’attaquer à bien des habitudes, changer du tout au tout le sens des responsabilités, tout simplement apprendre aux militaires à réfléchir avant de commander (Anecdote du MiG 29 à Mińsk Mazowiecki ou du champ de tir avec Józef).

Pour clore cette partie sur une note positive, je tiens à souligner l’effort incroyable que la Pologne a fait pour que les cadres de haut niveau de la défense apprennent l’anglais. Dans le cadre du Partenariat pour la Paix, le Canada a organisé à leur profit des stages de 6 mois où ils sont presque tous allés, abandonnant pour un temps leurs responsabilités en Pologne. J’ai été amené à accompagner le CEMA polonais, le général Piątas lors d’une visite officielle en France ; je l’avais connu lors de mon premier séjour et, outre le polonais, il ne parlait alors que le russe. Avec le général Bentégeat, il a pu s’entretenir sans difficulté en anglais lors d’une conversation de leur niveau.

(fin diapo 17)

(diapo 18)

Le rééquilibrage OTAN-UE

Avec quelques difficultés la Pologne a compris qu’il fallait rééquilibrer ses relations avec l’Union européenne et l’OTAN. Tout n’était finalement pas aussi manichéen que l’avait écrit Leszek Miller dans son article.

A l’OTAN, ou plutôt vis-à-vis des Américains, la Pologne a subi quelques graves désillusions :

- les offsets des F 16 n’ont pas été à la hauteur des espérances et on a parfois entendu des Polonais dire qu’ils avaient été bernés sur certains points de ce contrat ;

- malgré les demandes répétées du « meilleur allié des Etats-Unis en Europe » les USA n’ont toujours pas levé l’obligation de visa pour les Polonais désirant s’y rendre (taux de non retour en Pologne trop élevé) ;

- mais c’est surtout l’attitude des soldats américains en Irak vis-à-vis de la population qui les a décontenancés : les Polonais n’ont pas compris cette agressivité permanente ni le non respect des personnes. Ils ont vu et durement ressenti les différences de civilisation.

Tout cela explique en partie le positionnement moins américanophile de la Pologne.

Dans le même temps la Pologne a compris qu’elle pouvait jouer un rôle dans l’Union européenne et pas seulement, comme je l’entendais encore en 2005 (et cela avait d’ailleurs été l’un des points très durs des négociations lors du sommet de Copenhague)) comment se défendre « contre » l’Union européenne qui allait lui imposer des choses dont elle ne voudrait pas. Elle a appris à former des coalitions, à proposer, etc (Anecdote : cours à ScPo Cracovie)

(fin diapo 18)

(diapo 19)

3. La défense polonaise

Dans cette dernière partie, qui sera brève, je voudrais vous présenter la défense polonaise aujourd’hui.

Comme vous le voyez, je l’espère, sur ce transparent, l’organisation de la défense polonaise diffère nettement de la nôtre.

Le Président de la République est, comme ici, chef des armées, fonction qu’il exerce par l’intermédiaire du Ministre de la défense nationale. Il ne dispose pas d’un état-major particulier mais du Bureau de la sécurité nationale qui le conseille. Le chef de l’état-major général n’est pas le conseiller du Président mais du Ministre.

Celui-ci dirige l’ensemble des activités des forces armées en temps de paix, de crise et de guerre. Il remplit sa mission avec l’aide du ministère de la défense (au sein duquel se situe l’état-major général) et directement avec les commandants opérationnel et général.

Mais c’est le commandant « opérationnel » interarmées, lui aussi directement subordonné au ministre de la défense, qui prend le commandement d’une partie des FA sur décision du ministre. Parmi ses missions figurent la planification et le commandement des forces en opérations en temps de paix, de crise et de guerre. En ce sens il a un rôle opérationnel assez comparable à celui de notre CEMA.

Ce point de l’organisation est assez largement critiqué dans les milieux militaires polonais, du moins parmi les officiers qui ont quitté le service, notamment parce que le commandant en chef n’est pas désigné « par avance » mais uniquement en tant que de besoin. (Anecdote : liberté de ton et d’expression chez les officiers polonais bien plus grande qu’en France).

Le commandant général, lui encore directement subordonné au ministre de la défense, commande toutes les unités militaires et les organismes associés à l’exception de ceux directement subordonnés au ministre ou au commandement opérationnel. Parmi ses missions figurent entre autres la réalisation des programmes de développement des FA, leur entraînement, l’entraînement des réserves. On notera que, depuis la dernière réforme des armées le 1er janvier 2014, les commandements de chacune des armées ont été remplacées par des inspections qui ont un rôle comparable à celui des nos chefs d’état-major d’armée.

(fin diapo 19)

(diapo 20)

Trois divisions composent le corps de l’armée de Terre. Une flottille de guerre et une autre de défense côtière celui de la marine. Quatre brigades «spécialisées » ne sont pas rattachées au commandement général.

(fin diapo 20)

(diapo 22)

En ce qui concerne les forces aériennes, elles disposent de deux brigades tactiques, une de transport et une d’entraînement ainsi que d’une de défense sol-air. La brigade aérienne de l’armée de Terre et la brigade aéronavale de la marine sont rattachées à l’inspection des forces aériennes.

(fin diapo 22)

(diapo 23)

Cette diapositive présente les effectifs de chacune des armées.

(fin diapo 23)

(diapo 24)

Et celle-ci un rappel sans doute plus tout à fait à jour des OPEX auxquelles participent les armées polonaises.

(fin diapo 24)

(diapo 25)

J’espère avoir réussi à vous aider à mieux comprendre certaines des positions de la Pologne dans le concert des nations.

Je suis à votre disposition pour répondre à d’éventuelles questions.

Je vous remercie pour votre attention.